



## Communiqué de presse

---

Le Conseil a émis, conjointement avec le Conseil central de l'Economie, l'avis n° 2.212 relatif au volet « réformes structurelles » du projet de Plan pour la reprise et la résilience présenté par Belgique en application du Plan de relance européen (Facilité pour la reprise et la résilience). Le texte de cet avis est le fruit d'un travail réalisé en commun avec le Conseil Fédéral du Développement Durable, qui l'a également adopté. Cet avis fait suite à l'avis n° 2.205 relatif au volet « projets d'investissements » de ce même Plan.

Vous pouvez consulter l'avis sur les sites internet du CCE ([www.ccecrb.fgov.be](http://www.ccecrb.fgov.be)) et du CNT ([www.cnt-nar.be](http://www.cnt-nar.be)).

-----